

Document d'accompagnement du référentiel de formation



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :
BTSA Aménagements paysagers

Module : M 51
Les contextes et les déterminants des aménagements paysagers

Objectif général du module :
Caractériser les déterminants du projet en fonction des éléments du contexte

Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

Ce module vise à apporter au futur technicien l'essentiel des clés de compréhension des enjeux de son domaine d'activité, il contribue à fonder la culture du paysage, qui s'enrichit au fil de la pratique du technicien. A partir de ce module, l'étudiant commence à élaborer une culture relative au paysage et à l'art des jardins. Le secteur des aménagements paysagers se trouve à la jonction de multiples enjeux sociétaux (géographiques, sociologiques, culturels, techniques et économiques depuis l'origine, et plus récemment écologiques). Pour s'insérer dans son activité, le jeune professionnel doit donc engager durant sa période de formation un processus constant d'approfondissement de ses connaissances dans les domaines artistique, culturel, environnemental et socio-économique, connaissances qu'il utilisera et développera ensuite au cours de ses diverses expériences.

Ce module s'appuie particulièrement sur la pratique et sur l'investissement personnel de l'étudiant. Ses objectifs sont traités en lien étroit avec le M52 qui concerne la connaissance des végétaux et de leur utilisation, et avec les M55 et M52 sur le diagnostic d'un site en vue de son aménagement. Les études de cas du M55 peuvent être utilisées comme support concret pour réaliser le diagnostic des sites à aménager ou à entretenir.

Ce module ne vise pas l'exhaustivité des connaissances dans les domaines abordés qui sont très vastes, mais à permettre **d'identifier, d'analyser et de hiérarchiser les éléments pertinents** en vue de l'aménagement à réaliser ou des opérations de gestion à mettre en œuvre. Il s'appuie sur la pratique de terrain et sur l'étude de cas concrets. Ainsi, l'étude des sols en tant que systèmes vivants en interaction permanente avec les autres composantes du milieu, s'appuie sur des observations de terrain et des études de cas. De même, la compréhension du fonctionnement du système climat-sol-plantes, réalisée à différentes échelles, prend en compte les usages actuels ou passés des sites aménagés ou à aménager. L'utilisation d'informations spatialisées fait partie des activités du technicien.

Les CCF mettent l'étudiant en situation de produire un diagnostic préalable à un aménagement. Le diagnostic ne peut se borner à une seule dimension, qu'elle soit naturaliste ou humaine : la particularité du métier est justement d'avoir une approche systémique du paysage et d'articuler les caractéristiques naturelles du site aux enjeux d'usage soit par ses propriétaires particuliers, soit par différents usagers lorsqu'il s'agit d'espaces publics.

La part importante consacrée aux séances de pluridisciplinarité permet de concrétiser, sur une ou plusieurs situations d'aménagement, la prise en compte du contexte de toute intervention d'aménagement paysager. Ces plages d'enseignements pluridisciplinaires, la mobilisation des TIM et la synergie avec le M42 et le M55 sont destinées à contribuer à la professionnalisation des étudiants.

La SPS attachée à ce module est la SPS1 : « *Prise en compte du site et de la demande* ». La dimension de la « demande du commanditaire » est entendue au sens large, afin de prendre au mieux en compte les attentes des usagers et les dispositions réglementaires.

L'évaluation de la capacité C5 : « *Prendre en compte les attentes des commanditaires et des usagers ainsi que les caractéristiques du site en vue des décisions d'aménagement* », mobilise la capacité des étudiants à porter un diagnostic sur un site objet d'aménagement (passé et entretenu, ou en cours de création ou de réaménagement...). Pour les étudiants en CCF, la capacité est appréciée dans le cadre de l'épreuve E5, sur un support dont le choix est défini avec l'équipe pédagogique. Il permet à l'étudiant de mobiliser les méthodes acquises dans le M51, de faire preuve d'autonomie et d'effectuer des recherches personnelles.

La portée des diagnostics réalisés est adaptée à la réalité des situations professionnelles dans lesquelles peuvent se trouver les techniciens : il ne s'agit pas d'effectuer des inventaires naturalistes comme pourraient le faire des universitaires ou des BTSA GPN, ni des diagnostics agronomiques tels qu'ils sont conduits dans des contextes de production, ou des monographies géographiques, urbanistiques ou sociologiques, mais bien d'identifier les principaux enjeux posés dans une situation particulière d'intervention d'aménagement.

Objectif 1 : Caractériser le contexte général des opérations d'aménagements.

Objectif 1.1 Acquérir des méthodes de lecture et d'analyse paysagère.

1.1.1 Découvrir un paysage par les méthodes d'analyse subjective : approches sensible, esthétique et plastique.

Mots clés : *sensible, sensoriel, subjectif ; esthétique, interprétation, codes ; histoire des arts, courants artistiques.*

Approche sensible.

- Dans un paysage observé, les étudiants décrivent leurs sensations et émotions, qu'ils traduisent à l'aide de différents moyens d'expression : croquis, photographies, productions de textes divers faisant appel à l'imaginaire.
- Une deuxième approche du paysage se fait à partir de l'approche sensorielle : les étudiants utilisent leurs cinq sens pour ressentir les différents aspects du paysage. L'enseignement favorise une expression personnelle ; la confrontation de ces expressions permettra l'émergence de la notion de subjectivité.

Approche esthétique et plastique.

Le(s) paysage(s) chois(i)s est (sont) représenté(s) par des techniques plastiques et/ou photographiques : schémas faisant apparaître les éléments formels et structuraux, croquis et dessins visant à traduire l'atmosphère du lieu (notions de matières, textures, couleurs...). Ces représentations concourent à formuler une analyse plastique révélant formes, masses, lignes..., tout élément porteur de sens.

Approche artistique.

Chaque enseignant fait les choix qui lui paraissent pertinents dans le traitement du paysage dans la peinture et dans d'autres formes d'expression (photographie, littérature, plans-reliefs) etc.

1.1.2 Interpréter l'organisation spatiale d'un paysage dans son contexte territorial.

Mots clés : relief, sols, hydrographie, climatologie, végétation, anthropisation, évolution historique, toponymie, patrimoines, héritages et représentations, trames et réseaux, dynamiques spatiales, etc.

Des approches diverses et connexes sont possibles, spatiales et temporelles :

Entrée spatiale.

Les étudiants sont invités à confronter la répartition spatiale des différents éléments du paysage et à en expliciter les liens et causes. Cette analyse peut amener à caractériser l'identité paysagère du lieu ou l'unité paysagère, les structures paysagères et les éléments paysagers : elle peut s'inscrire paradoxalement dans une analyse multiscale car des acteurs exogènes au paysage peuvent eux mêmes le modifier profondément.

Il convient d'identifier des acteurs situés à différentes échelles, du local au global qui favorise les évolutions de l'identité paysagère qui elle est monoscale.

La carte IGN au 1/25000ème peut être le support privilégié de cette étude, d'autres documents tels les cadastres, cartes et cartes postales historiques situés à toutes les échelles pourront le compléter. Cette partie peut se faire en relation avec le site www.geoportail.fr ou équivalent voire avec un SIG, le support peut être identique à celui utilisé dans le M55. Cette entrée doit également effectuer le lien avec l'écologie du paysage dans le cadre de situations pluridisciplinaires (notions de tache, trames, réseaux, corridors biologiques).

Entrée temporelle.

Le paysage change dans le temps : les enseignants peuvent distinguer plusieurs temporalités. Tout d'abord, dans la longue durée, les processus qui sont à l'origine des paysages (formation du relief, technique évolutive des hommes...) temporalité à court et moyen terme (rythmes saisonniers, journaliers), temporalité humaine, dont temps du mythe de la culture populaire de formations de modèles, de conventions, archétypes ou stéréotypes.

In fine, l'approche systémique permet d'appréhender la complexité du paysage et de son contexte territorial.

1.1.3 Représenter les composantes spatiales d'un paysage.

Mots clés : bloc-diagrammes, croquis, spatialisations graphiques et numériques.

Une cartographie synthétique récapitulative pourrait être un outil permettant de visualiser les trames, réseaux, les différentes occupations du sol ainsi que leurs dynamiques. Cette étape est réalisée en lien avec les techniques TIM dans le cadre d'une séance de pluridisciplinarité, elle permet de dégager les principales structures, textures du paysage, et d'en visualiser une représentation qualitative.

(La carte IGN au 1/25000ème est le support privilégié de cette étude, d'autres documents. Cette partie peut être abordée en relation avec le site www.geoportail.fr ou équivalent voire avec un SIG, elle peut aussi être le support de l'utilisation des outils de retouche d'image (photos aérienne, modélisation 3D) ou de présentation informatisée en lien avec M42 et M55.)

Objectif 1.2 Analyser les ruptures et les continuités dans l'histoire des paysages et des jardins.

1.2.1 Caractériser l'évolution des rapports des sociétés avec les paysages.

Mots clés : invention du jardin, invention du paysage, filiations.

Il s'agit avant tout de repérer les moments clefs où les sociétés et les hommes réinterrogent leur conception et leur relation aux jardins et aux paysages.

Il est essentiel de les illustrer par des supports (iconographie, littérature, cinéma...) et des visites.

1.2.2 Interpréter les fonctions symboliques et les usages.

Mots clés : valeurs d'usage, utilité sociale et lien social. Usages et fonctions nourricière, médicale, d'agrément,

spirituelle et religieuse, etc. Fonctions politique, sociale, écologique, poétique.

Les supports mobilisés dans l'objectif 1.2.1 permettront d'expliquer les usages et les fonctions diverses des jardins. Il s'agit de comprendre qu'à travers sa conception, le jardin fait sens et porte des valeurs politiques, artistiques, philosophiques, culturelles et religieuses...

1.2.3. Déterminer les principaux types d'aménagements paysagers et jardins historiques.

Mots clés : *typologie des aménagements paysagers.*

Objectif 1.3 Caractériser les acteurs de la filière du paysage.

1.3.1 Inventorier l'ensemble des acteurs de la filière et leurs fonctions.

1.3.2 Repérer leurs stratégies et les différentes logiques d'actions.

Objectif 1.4 Repérer les principaux déterminants réglementaires liés aux aménagements.

1.4.1 Inventorier l'essentiel des politiques publiques et réglementations territoriales agissant sur la mise en œuvre d'aménagements paysagers.

1.4.2 Inventorier les mesures visant à la préservation ou la protection des espaces paysagers.

1.4.3 Appréhender les incidences de ces réglementations sur les choix et conduite à tenir lors d'opérations et projets d'aménagements paysagers.

Objectif 2 : Caractériser le contexte agro-écologique et environnemental d'opérations d'aménagements.

Les enseignements relatifs à cet objectif visent à apporter des savoirs et des savoir-faire permettant aux apprenants de caractériser le contexte topographique, agro-écologique et environnemental des opérations d'aménagement paysager. L'environnement comprend ici tous les éléments du contexte physico-chimique, du vivant et de leurs organisations dans l'espace. A ce titre l'hydrologie est bien entendu incluse comme le sont toutes les caractéristiques susceptibles d'importer pour l'aménagement concerné et le site support de l'aménagement.

Les savoirs et les savoir-faire fondamentaux sont introduits au travers de situations professionnelles. La stratégie pédagogique employée permet la mise en œuvre d'une démarche d'investigation, basée sur l'observation du réel, qui rend l'apprenant acteur de la construction et de la consolidation de ses savoirs et de ses savoir-faire. Elle le met régulièrement en situation d'activité. Elle favorise son autonomie. Pour ce faire, certaines activités sont mises en œuvre sous forme d'ateliers, ou de séances mosaïques. L'ordre de présentation des différents sous objectifs et de leurs contenus dans le présent document n'implique en rien l'ordre chronologique de leur présentation aux apprenants. Il revient à chaque enseignant(e) de construire une progression cohérente, adaptée aux besoins des apprenants qui lui sont confiés. Les enseignants d'aménagement, d'agronomie et de biologie-écologie sont amenés à travailler en étroite collaboration pour la réalisation de cet objectif.

Des situations de pluridisciplinarités contribuent à l'atteinte de cet objectif. De même la certification de la capacité C5.2 doit toujours demeurer le fil rouge de la construction de ces enseignements qui ont une vocation professionnelle.

Objectif 2.1 Identifier les caractéristiques du site à aménager.

Mots clés : *Observations, topographie, micro-climat, sols, végétation, biodiversité, histoire de l'usage du lieu.*

Ce sous-objectif vise à fournir aux apprenants des connaissances et des savoir-faire relatifs à l'identification des caractéristiques du site où aura lieu l'opération d'aménagement paysager.

Les études sont systématiquement contextualisées. Elles ne visent en aucun cas à l'exhaustivité.

2.1.1 Identifier le contexte du site.

Le site concerné par l'opération d'aménagement paysager est situé dans un contexte paysager, géographique, climatique, culturel... qu'il s'agit de préciser. L'étude est basée sur des observations de terrain et la consultation des données disponibles. Elle est menée en lien avec l'objectif 1.1.2.

L'identification du contexte de l'aménagement s'appuie notamment sur la reconstitution de l'historique du site concerné par l'opération d'aménagement paysager. Elle prend en compte les spécificités du substratum géologique, de la géomorphologie et de la couverture pédologique du site. Elle permet d'identifier les spécificités paysagères du site concerné par l'opération d'aménagement paysager.

2.1.2 Identifier les caractéristiques topographiques et environnementales du site.

Les particularités topographiques du site concerné par l'opération d'aménagement paysager sont identifiées à l'aide de techniques appropriées. Les caractéristiques environnementales sont développées en fonction du contexte.

2.1.3 Identifier les caractéristiques climatiques du site.

Les paramètres microclimatiques spécifiques au site concerné par l'opération d'aménagement paysager sont identifiés à l'aide de techniques appropriées : température, pluviosité, aérologie, photopériode, gel, sécheresse, autre facteur pertinent.

Les rôles de facteurs microclimatiques spécifiques sont précisés : topographie, ombrages, présence de bâtiments, végétation, couloirs de vents, zones gélives.

Les variations d'éclairement reçu au cours de la journée et des saisons sont présentées, à la fois dans la perspective de la compréhension des habitats, du choix des végétaux, de l'ambiance, mais aussi de l'emplacement des capteurs ou des éclairages.

2.1.4 Identifier les caractéristiques édaphiques du site à aménager

La réalisation d'une coupe ou d'un prélèvement du sol du site concerné par l'opération d'aménagement paysager permet d'en préciser l'organisation : litière, horizons, roche mère s'il s'agit d'un sol en place, succession et nature des horizons ou matériaux s'il s'agit un anthroposol.

Les particularités du sol du site concerné par l'opération d'aménagement paysager sont identifiées : porosité, perméabilité, structure, texture, pH, teneur en dioxygène, richesse en matière organique.

NB : L'étude des sols doit être envisagée comme intégrative des différents éléments de l'écosystème paysager géré. Elle est réalisée en lien avec enjeux paysagers. Les étudiants sont sensibilisés aux rôles environnementaux des sols : régulation du cycle de l'eau, support de la biodiversité, recyclage de la matière organique, temporisation des variations de températures et de l'humidité...

2.1.5 Identifier les êtres vivants présents sur le site.

Les êtres vivants (pédofaune, entomofaune, pollinisateurs, auxiliaires, parasites) présents sur le site concerné par l'opération d'aménagement paysager sont identifiés à l'aide d'outils spécifiques variés. :

L'étude permet aux apprenants de comprendre la démarche mise en œuvre pour l'identification des êtres vivants.

2.1.6 Caractériser la biodiversité du site.

La biodiversité du site concerné par l'opération d'aménagement paysager, y compris celle du sol, est évaluée à plusieurs reprises au cours de l'année à l'aide de méthodes appropriées : quadrats, transects, aire minimale, piégeage, étude des traces, berlèze, estimation de l'activité biologique des sols. Cette évaluation vise à la fois à établir un diagnostic du milieu – obj 2.2 et 2.3 - en tant qu'habitat et de l'état sanitaire des organismes qu'il héberge.

L'état sanitaire des végétaux présents sur le site concerné par l'opération d'aménagement paysager est précisé : carence, pathologies, anomalie du développement.

Les végétaux indicateurs du pH du sol, de l'état hydrique du sol, de l'éclairement sont repérés.

Les caractéristiques des habitats ou des états sanitaires sont développées en fonction du contexte.

2.1.7 Préciser les caractéristiques d'un écosystème géré dans un objectif paysager.

Les spécificités d'un écosystème géré sont introduites : ressources hydriques, minérales, énergétiques (spontanées/contrôlées), production, biomasse productive, surface productive, imperméabilisation, productivité, allocation énergétique, intrants, exportations, transferts de fertilité, modification de l'organisation multispécifique, blocage d'une dynamique spontanée.

Objectif 2.2 Exploiter les informations recueillies.

Mots clés : *Regards croisés, appréciation qualitative, interactions, écosystème, biocénose, biotope, exportations, recyclage de la matière minérale*

Ce sous-objectif vise à fournir aux apprenants des savoirs et des savoir-faire leur permettant d'exploiter les informations recueillies au point 2.1 à l'aide d'une démarche d'investigation. Cette exploitation est mise en œuvre de manière croisée et interdisciplinaire.

L'exploitation de l'ensemble des informations recueillies permet de réaliser un diagnostic du site concerné par l'opération d'aménagement paysager au regard des objectifs de gestion de l'écosystème paysager à aménager, ré-aménager ou gérer. L'incidence possible des informations recueillies sur l'aménagement du site est précisée. L'ensemble de l'exploitation permet de choisir la démarche mise en œuvre pour réaliser l'aménagement du site.

2.2.1 Représenter les informations recueillies.

Le travail est réalisé en lien avec le module M 42 et avec l'objectif 1 du présent module.

Des représentations des données recueillies sur le terrain sont présentées : cartes, plans, profils, transects, ou autres représentations pertinentes. La notion d'échelle est introduite.

Des représentations des variations journalières et annuelles des facteurs microclimatiques et de leurs conséquences sont présentées.

2.2.2 Prendre en compte l'historique du site à aménager.

Les caractéristiques apparentes du site permettent de dresser un diagnostic partiel du contexte. Il doit être complété par la prise en compte des usages antérieurs du site, par exemple pour tirer parti dans l'aménagement à venir d'un patrimoine culturel ou biologique particulier au site, d'éventuels documents traitant des aménagements antérieurs, mais aussi en vue de prévenir d'éventuels dommages archéologiques, ou pour prévoir des traitements particuliers pour des sites pollués. Il est aussi nécessaire de recueillir les informations relatives aux réseaux ou dispositifs souterrains existants et à préserver ou modifier lors des interventions

2.2.3 Préciser les spécificités du biotope et de la biocénose du site à aménager.

Ce sous objectif est traité à partir d'un exemple concret, il s'agit de préciser le biotope en vue de constituer un aménagement en harmonie avec les ressources et contraintes du lieu, respectueux de particularités existantes à conserver. Ce diagnostic contribue aussi à effectuer les choix techniques qui sont développés en M52, 53 et 55.

Les composantes climatiques et édaphiques spécifiques du biotope caractérisant le site sont synthétisées en vue des décisions d'aménagement.

Les particularités du cortège floristique présent sur le site concerné par l'opération d'aménagement paysager sont expliquées à l'aide de critères écologiques, pédologiques, géologiques, historiques, voire ethnobotaniques. La présence de végétaux présentant des particularités est analysée par exemple en utilisant les indices d'Ellenberg ou les écogrammes. D'autres spécificités peuvent être développées si besoin est.

Les interactions existant au sein de la biocénose du site concerné par l'opération d'aménagement paysager sont identifiées s'il y a lieu : compétition intraspécifique, compétition interspécifique, prédation, parasitisme, symbiose, mutualisme.

La variation de la biodiversité apparente du site concerné par l'opération d'aménagement paysager en fonction des saisons sert de support à l'introduction des morphotypes de Raunkiaer.

Les interactions entre le biotope et la biocénose du site concerné par l'opération d'aménagement paysager sont identifiées : en particulier effet de la végétation sur le biotope, influence des facteurs climatiques sur la végétation du site.

2.2.4 Préciser les modalités du recyclage de la matière organique.

Les modalités du recyclage de la matière organique au niveau du sol du site concerné par l'opération d'aménagement paysager sont présentées : fragmentation, décomposition, minéralisation.

Le rôle des associations organo-minérales pour la disponibilité de l'eau et des ions est précisé.

L'importance du recyclage pour la mise à disposition de la matière minérale pour la végétation est indiquée.

Les principaux cycles biogéochimiques sont présentés : cycle de l'eau, de l'azote, du carbone, du phosphore.

Les conséquences des pratiques professionnelles sur le recyclage de la matière organique sont présentées : exportation lors de la taille ou de la tonte, apport lors de l'épandage de matériaux d'origine organique.

Objectif 2.3 Contribuer à la formulation d'un diagnostic concernant l'état du site.

Mots clés : *potentialités, contraintes, état sanitaire, éléments patrimoniaux*

Ce sous-objectif vise à fournir aux apprenants des méthodes, connaissances et des savoir-faire leur permettant de réaliser une synthèse des données recueillies lors du travail mené dans les objectifs 2.1 et 2.2 afin d'identifier les atouts du site concerné par l'opération d'aménagement paysager, les contraintes le caractérisant et d'en dégager les potentialités. La hiérarchisation de l'ensemble des paramètres permet aux apprenants de porter une appréciation qualitative du site concerné par l'opération d'aménagement paysager.

2.3.1 Prendre en compte les paramètres spécifiques du site à aménager.

Des paramètres spécifiques du site à aménager sont pris en compte : particularités écologiques, climatiques, géologiques et édaphiques,, biodiversité, état sanitaire des végétaux, éléments patrimoniaux présents, végétaux remarquables.

2.3.2 Evaluer les conséquences environnementales des opérations d'aménagement.

Les conséquences environnementales de la mise en place d'un aménagement paysager et des modes de gestion adoptés sont précisées : introduction et/ou dissémination d'espèces invasives animales ou végétales, introduction et/ou dissémination de pathogènes, compétition interspécifique, produits phytosanitaires, dégradation du sol, modification de l'érosion locale. Les conséquences environnementales dépendant du site et des opérations envisagées, elles sont développées en fonction du contexte

2.3.3 Formuler un diagnostic tenant compte des spécificités de l'état du site à aménager.

La formulation du diagnostic intègre systématiquement des préoccupations relatives au développement durable.

Objectif 3 : Distinguer des représentations sociales et culturelles liées aux aménagements paysagers.

Objectif 3.1 Identifier des représentations contemporaines.

3.1.1. Acquérir des éléments de la culture artistique contemporaine.

Mots clés : *Mouvements artistiques des XX^e et XXI^e siècle : pl asticiens et paysagistes*

Les jardins, espaces publics voire paysages sont influencés par le dialogue entre les Arts...

Par conséquent il est nécessaire de fréquenter les œuvres contemporaines, de faire preuve de curiosité et enfin d'être capable de décrypter les codes, les valeurs implicites et explicites, les messages ...

Mouvements du post impressionnisme au land Art, installation et performances dans le paysage et les jardins, « artialisations » du paysage...

3.1.2. Intégrer les attentes sociales des usagers.

Mots clés : *Loisirs, récréation, bien-être, plaisir, intimité, beauté, calme, découverte, originalité, partage, écologie, satisfaction de besoins induits, jardins partagés, etc.*

Objectif 3.2 Analyser la demande du commanditaire.

Les attentes des usagers devront être cernées : exigences, besoins, contraintes, aspirations...

Il s'agit d'appréhender les différentes échelles d'usagers (maître d'ouvrage publics et privés, usagers, citoyens...) et de prendre en compte tout élément permettant de mieux comprendre la demande des commanditaires.

3.2.1 Déterminer les besoins, en fonction des usages indiqués par le commanditaire ou proposés par le concepteur.

Analyser la demande du commanditaire privé ou publique.

Commande publique : Appropriation de la structure d'un programme de marché public de maîtrise d'œuvre (Exigences, besoins, contraintes, données)

Elucider les enjeux (politiques, sociaux, esthétiques, fonctionnels, écologiques,...)de la demande par rapports aux utilisateurs.

Commande privée particulier et collectifs: Pratiquer un entretien en écoute active (M22) pour amener le client à exprimer ses besoins, ses envies, ses représentations et ses utilisations de l'espace, en vue de les reformuler et de les intégrer dans la démarche de conception (M55).

Intégrer les différentes fonctions d'un aménagement paysager (protection, intimité, récréative, repos, fonctionnelle, nourricière, touristique, sociale), les hiérarchiser pour les réaliser un Schéma directeur d'aménagement.

3.2.2 Déterminer les moyens que le commanditaire peut allouer aux postes conception, réalisation et entretien de l'aménagement paysager.

Les différents types de contrats sont abordés (privés, publics, en régie, marché de fournitures, marché de prestation intellectuelle, marché négocié...). Il faudra veiller à ce que l'apprenant s'approprie et maîtrise un vocabulaire précis, nécessaire à la compréhension du fonctionnement des procédures.

Une approche transversale est nécessaire pour une compréhension efficiente de la demande : le lien avec le M55 peut fournir un support intéressant, mais il importe de ne pas se limiter à ce seul exemple. L'apprenant est mis en situation de reformulation de la demande et des besoins du client.(cf. M22, obj. 3.1)

Les procédures des marchés publics sont expliquées et actualisées, et illustrées d'exemples pour que les apprenants en appréhendent la complexité.

Références documentaires ou bibliographiques

Education socioculturelle :

(objectifs 1.11, 1.21, 1.22, 3.11, 3.12)

- Site : esc@les: site consacré à l'ESC. Pour ce référentiel plus particulièrement : suivre « GAP Ressources » puis « Culture et territoires » puis « Paysage » ainsi que le portail de ressources consacré à l' « Histoire des arts »
- Site du ministère de la Culture et de la communication, mot-clé : « Histoire des arts »
- Sites du CNDP et des CRDP

Découvrir un paysage par l'approche sensible esthétique et plastique :

- Grujard M., Le Roux A., Nove A., *Regarder et comprendre un paysage* Calman-Lévy 1988
- Lassus Bernard, *Couleur, Lumière, Paysage. Instants d'une pédagogie*, Éditions du Patrimoine, Paris, 2004.
- Büttner Nils, Torrent Jean, (dir.), *L'Art des paysages*, Citadelles et Mazenod, Paris, 2007.
- Le paysage, apogée d'un genre in *Histoire de l'art du Moyen Âge à nos jours*, Larousse, 2003
- Domino Christophe, *L'art contemporain à l'échelle du paysage*, Scala, 2005
- Colleu-Dumond Chantal, *Jardin contemporain, mode d'emploi*, Flammarion, 2012
- Garaud Colette, *L'idée de nature dans l'art contemporain*, Flammarion, 1993.
- Collot Michel, *La pensée paysage*, Philosophie, arts, littérature, Actes Sud/ENSP, collection paysage 2012

Caractériser l'évolution des rapports des sociétés avec les paysages et Interpréter les fonctions symboliques et les usages.

- Cauquelin Anne, L'invention du paysage, PUF, 2004
- Roger Alain, Court traité du paysage, Nrf, Gallimard, 1998
- Baridon Michel, *Naissance et renaissance du paysage*, Actes Sud, Arles, 2006.
- Brunon Hervé, (dir.), *Le Jardin, notre double : sagesse et déraison*, Autrement, Paris, 1999
- Donadieu Pierre, *Les Paysagistes ou les métamorphoses du jardinier*, Actes Sud / ENSP, Arles-Ve 2009.
- Jakob Michael, *L'Émergence du paysage*, Infolio, Paris, 2004.
- Mosser Monique, Nys Philippe, (dir.), *Le jardin, art et lieu de mémoire*, l'Imprimeur, Paris, 1995.
- Sansot Pierre, *Jardins publics*, Payot, Paris, 1995.
- Voisenat Claudie. *Paysages au pluriel, pour une approche ethnologique des paysages*, Maison des sciences de l'homme, 1995

Acquérir des éléments de la culture artistique contemporaine

- *Histoire de l'art du Moyen Âge à nos jours*, Larousse, 2003
- Poletti Federico, *L'art au XXème siècle*, Hazan, 2005
- Tiberghien Gilles, *Nature, art, paysage* - Actes Sud/ENSP, Arles/Versailles, 2001
- Tiberghien Gilles A. : *Land Art Paris*, Dominique Carré, 1994
- Hucliez Marielle, *Parcs et jardins contemporains*, Telleri, Paris, 2000.

Intégrer les attentes sociales des usagers

- Jodelet, D., Les représentations sociales, PUF, collection Sociologie d'aujourd'hui, 1989
- Conan Michel, Bossard Sylvie : *Approche des représentations culturelles et des pratiques esthétiques qui sous-tendent la perception paysagère* - Paris, Association Recherche

Bibliographie indicative histoire et géographie :

- AUZANNEAU Vincent : Introduction à la notion de paysage - Ecole d'architecture de Bordeaux, 1992.
- BEGUIN François : Le paysage - Paris, Flammarion, 1995 (Collection Dominos)
- BERQUE Augustin : Paysage-empreinte, paysage matrice : Eléments de problématique pour une géographie culturelle - L'Espace Géographique, 1984.
- BERTRAND G., le paysage entre la nature et la société, Revue de géographie des Pyrénées et du Sud Ouest, 1978.
- BERTRAND G et C, Une géographie traversière, Ed Arguments, 2002.
- CAUQUELIN Anne : L'invention du paysage - Paris, PUF, 2000, réédition : A travers la peinture, l'histoire et la littérature, l'auteur s'intéresse à la découverte de l'idée de paysage et à son évolution depuis la Renaissance.
- CAUQUELIN Anne : Le site et le paysage - Paris, PUF Collection Quadrige, 2002.
- CLEMENT Gilles : Traité succinct de l'art involontaire -Sens et Tonka, 1997.
- DEBARBIEUX B.: Les montagnes: représentations et constructions culturelles in Y. Veyret (dir.), Les montagnes : discours et enjeux géographiques, Sedes, 2001
- DI MÉO G. Les territoires du quotidien, L'Harmattan, 1996
- DONADIEU Pierre : La société paysagiste - Actes Sud/ENSP, Arles/Versailles, 2001.

- FRÉMONT Armand Portrait de la France : villes et régions, Paris, Flammarion, 2001
- FRÉMONT Armand Aimez-vous la Géographie ?, Paris, Flammarion, 2005
- LACOSTE Yves , A quoi sert le paysage ? Qu'est-ce qu'un beau paysage, Hérodote 7, François Maspero, 1977
- PICON B. : Entre la société et la nature, le regard - in : Le paysage, pourquoi faire ? Actes du colloque organisé par l'université d'Avignon, 1996.
- PITTE J.- R, histoire du paysage français, 2 vol., Tallandier, 1983
- PITTE J.-R. : Histoire du paysage français - Tallandier, 2001. Réédition.
- ROUGERIE Gabriel, Géosystème et paysage, bilan et méthode, A Colin, 1991
- VEYRET Yvette et Anne LE MAÎTRE, Réflexions sur le paysage : paysage et patrimoine historique – Quelques fonctions du paysage.
- WIEBER et BROSSARD, Paysage et information géographique, Hermes science, 2008.

Sitographie :

Banque de photos variées des paysages de France.

<http://www.survoldefrance.fr/>

<http://cliophoto.clionautes.org/category.php?cat=145>

étude de cas: Claude Monet, le paysage, le territoire. Esquisse de géographie sociale par Armand Frémont en streaming:

http://www.pearltrees.com/#/N-p=38441126&N-play=1&N-u=1_42289&N-fa=515617&N-s=1_2954831&N-f=1_2954831

Divers:

<http://alpage.over-blog.fr/>

<http://paysageetmediation.jimdo.com/>

<http://www.mairieconseilspaysage.net/>

http://ww3.ac-poitiers.fr/arts_p/B@lise12/pageshtm/paysage.htm

Filmographie:

Le paysage, la longue durée et l'espace : Sources documentaires et traitements De La Bouère Joseph, Maigrot Jean-louis

« Paysages » une collection documentaire proposée par Jean-Loïc Portron et Jacques Bidou une coproduction La Sept ARTE, JBA Production, L'I.N.A (19 x 26mn), 2000.

Quelques ouvrages généraux: entrée Histoire des Jardins et Paysages.

- BARIDON Michel, Les Jardins, Bouquins, 1998
- CLEMENT Gilles, Une brève Histoire du jardin, JC Béhar, 2011.
- HADDAD Hubert, Le Jardin des peintres, Hazan, 2000 - Marie-Thérèse Haudebourg, Les Jardins du Moyen Age, Librairie académique Perrin, 2001.
- HUCHARD Viviane, Pascale Bourgain, Le Jardin médiéval : un musée imaginaire. Cluny, des textes et des images, un pari, PUF, 2002.
- LE DANTEC Denise et Jean-Pierre, Le roman des jardins de France. Leur histoire, Paris, Christian de Bartillat- Plon, 1990.
- LE DANTEC Jean-Pierre, Jardins et paysages. Textes critiques de l'antiquité à nos jours, Paris, Larousse, 1996.
- PREVOT Philippe, Histoire des jardins, SO, Bordeaux 2011.
- PIGEAUD Jackie et BARBE Jean-Paul (dir.), Histoire de jardins. Lieux et imaginaires, PUF, 2001.
- MOSSER Monique et TEYSSOT Georges, Histoire des jardins de la Renaissance à nos jours, Paris, Flammarion, 1991.
- VAN ZUYLEN Gabrielle, Tous les jardins du monde, Paris, Gallimard, 1994.

Sitographie :

Section de l'encyclopédie Wikipédia sur les jardins, le jardinage et l'horticulture

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:Hortip%C3%A9dia>

un site éventuellement consultable.

<http://thierry.jouet.free.fr/Sommaire/histoire.htm>

Filmographie:

"Jardins et Parcs d'Exception" "Des Racines et des Ailes" Reportage 110' de Frédéric Wilner , France 3, 2007

Paysage, analyse paysagère, représentations : ouvrages relevant de l'aménagement :

« Comprendre un paysage » guide pratique de recherche, Bernadette LIZET, François de RAVIGNAN, édition INRA

« Jardins et paysages », Jean Pierre Le DANTEC, édition Larousse.

« Le jardinier, l'artiste et l'ingénieur » sous la direction de Jean Luc Brisson, édition de l'imprimeur.

Histoire et symbolique des jardins et paysages :

« Le sauvage et le régulier, art des jardins et paysagisme en France au XX^{es}. » Jean Pierre le DANTEC, édition le Moniteur.

« Paradeios »

« Poétique des jardins » Jean Pierre le Dantec, édition Actes Sud.

Concernant l'étude des sols en lien avec l'écosystème.

Duchaufour Ph., 1984. Pédologie, Masson, 220 p.

Calvet R., 2003 Le sol, propriétés et fonctions, tome 1 : « Constitution et structure, phénomènes aux interfaces », Dunod, la France Agricole, 455p.

Calvet R., 2003 Le sol, propriétés et fonctions, tome 2 : « phénomènes physiques et chimiques » , Dunod, la France Agricole, 511p.

Citeau L., Bispo A., Bardy M., King D. (coord.), 2008, Gestion durable des sols. Edition Quae, 320p.

- L'encyclopédie des plantes bioindicatrices, alimentaires médicinales. Guide de diagnostic des sols. DUCERF. Ed PROMONATURE. Vol 1&2.
- Ecologie du paysage : concepts, méthodes et applications. F. BUREL, J. BAUDRY. Ed TEC&DOC.1999. ISBN : 2-7430-0305-7
- La symbiose : structures et fonctions, rôle écologique et évolutif. M-André SELOSSE. Ed VUIBERT. 2000. ISBN : 2-7117-5283-6
- Ecologie : approche scientifique et pratique. C. FAURIE, C. FERRA. Ed TEC&DOC. ISBN : 2-85206-976-8